



Ref : MAD004

HABILITATION N1 / GIES 1 : FORMATION DES SALARIES DES ENTREPRISES EXTERIEURES INTERVENANT SUR SITES CHIMIQUES ET INDUSTRIELS



Public

Personnel d'entreprises extérieures étant amené à intervenir sur un site industriel ou chimique



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Nous consulter



Prérequis

Maîtrise du français



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Dans un centre technique proche de chez vous

Objectifs

- ✓ Identifier les risques liés aux interventions sur les sites
- ✓ Appliquer les mesures mises en place pour prévenir les risques dus à la coactivité
- ✓ Communiquer et agir conformément aux consignes en cas de dysfonctionnement
- ✓ Répondre à l'obligation de formation pour les entreprises extérieures (France Chimie / ANFAS / GIPHISE)

Programme

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SÉCURITÉ

Notions de danger, d'exposition, de risque et de prévention
Statistiques sur les accidents de travail et les maladies professionnelles
Les conséquences humaines, matérielles et économiques
Le rôle et la responsabilité de chaque acteur

LES RISQUES ET MOYENS DE PRÉVENTION

Circulation et accès au site
Risque chimique
Différents risques selon le type de site

ORGANISATION DE LA PRÉVENTION LORS DES INTERVENTIONS

Présentation des procédures et consignes
Le plan de prévention
Les autorisations de travail, et les différents permis ;
Les consignes et les modes opératoires ;
La consignation et déconsignation

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 1

La nécessité de préparer le travail
L'obligation de respecter les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis

EVALUATION

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe, exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, EPI, FDS...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en risque industriel et chimique

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM)
Délivrance d'une habilitation France Chimie / ANFAS / GIPHISE (selon le référentiel) et d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Tous les 3 ans

Support remis aux stagiaires

Un livret est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Références réglementaires

Articles R. 4442-12, R.4442-87, R.4412-38 et R.4412-70 du code du travail, référentiel France Chimie, ANFAS ou GIPHISE

Les + NEOMIS

- + Exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires



Notre engagement qualité

